

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 121 (1976)
Heft: 11

Artikel: L'armée a-t-elle besoin de plus de chars?
Autor: Brunner, Dominique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344050>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée a-t-elle besoin de plus de chars ?

par le major EMG Dominique Brunner

Une des caractéristiques du plan directeur de l'armée des années huitante réside dans l'incorporation de bataillons blindés dans les divisions de campagne et de frontière, donc dans les grandes unités d'infanterie destinées à être engagées en dehors du secteur alpin. Il a beaucoup été question de ces bataillons de chars — tout comme d'ailleurs de l'acquisition, en 1974 et 1975, des chars nécessaires à leur création — de sorte qu'on ne peut se défendre de l'impression qu'on oublie parfois quelle est la situation réelle en matière d'effectifs de chars.

En effet, par les décisions du Parlement de 1974 et 1975 — approbation des crédits nécessaires à l'acquisition de 50 et de 110 chars 68 — une amélioration qualitative de nos forces blindées a été rendue possible: 160 chars de combat modernes (quoи que certains aient pu affirmer) vont prendre la relève des chars légers AMX 13 introduits au début des années cinquante parce que les pays producteurs de chars moyens et lourds étaient forcés par l'aggravation de la situation internationale (guerre de Corée, tension en Europe à la suite de l'asservissement des pays occupés par les Soviétiques, du coup de Prague et de la tentative d'étranglement de Berlin-Ouest) de subvenir d'abord à leurs propres besoins.

Cette relève entraîne un affaiblissement numérique des troupes blindées: 200 chars AMX 13 sont remplacés par 160 chars suisses. Mais, se demandera-t-on, comment est-il alors possible de doter simultanément les divisions frontières — au nombre de trois — qui étaient jusqu'ici dépourvues de chars, de moyens de combat de ce genre? Et comment peut-on, dans ces conditions, créer un deuxième bataillon de chars dans les divisions de campagne?

La réponse est simple: en réduisant l'effectif de chars des bataillons de chars et en enlevant à chaque division mécanisée un bataillon blindé. Autrement dit: nous redistribuons nos chars. C'est la division mécanisée qui en fait les frais, grande unité qui mérite aujourd'hui plutôt le nom de brigade que de division... Empressons-nous d'ajouter que la réorganisation prévue est justifiée, voire judicieuse, pour ce qui est de l'attribution

bution de chars — ou de plus de chars — aux divisions d'infanterie appelées, le cas échéant, à livrer bataille sur le Plateau. La menace aérienne, notamment, conseille une telle organisation. En effet, étant donné nos moyens de défense aérienne relativement modestes, il apparaît indiqué de faire en sorte que les formations de riposte n'aient pas à couvrir de trop grandes distances pour atteindre le « killing ground » où la bataille de chars se livrera, c'est-à-dire qu'il faut mettre les divisions d'infanterie en mesure de conduire leurs propres ripostes.

Si nous manifestons des réserves, c'est pour une autre raison. C'est l'amenuisement de l'effectif de chars des bataillons blindés qui est préoccupant. Au moment où même les Soviétiques, dont les bataillons blindés — bien plus nombreux, il est vrai, qu'en Occident — ne compattaient jusqu'ici qu'une trentaine de chars, portent l'effectif réglementaire de ces forces à 40 chars, l'effectif de chars du bataillon fond chez nous.

Le maréchal Villars assurait que Dieu donne la victoire aux gros bataillons. Même s'il est vrai qu'il vaut mieux ne pas mêler le Tout-Puissant à de telles choses, on est tenté d'approuver le vieux chef de guerre. Ce qui veut dire que nous devrions avoir pour but — à moyen terme — d'augmenter le nombre des chars des bataillons blindés. Certes, il va d'abord s'agir de combler d'autres lacunes, plus graves encore, en acquérant les engins antichars filoguidés DRAGON, en introduisant un système de DCA mobile précisément pour la protection des formations blindées (fusée ou canon) et en renforçant l'artillerie. Mais l'on devrait se fixer le but de renforcer la composante char des bataillons blindés.

D. B.